

Mohamed ERRAMI

Date de l'entretien : mercredi 1^{er} avril 2009

Lieu de l'entretien : ALIFS, 9 cours Pasteur, 33000 Bordeaux

Enquêteur : Marie-Julia POHOSKI

Traducteur : Abdellah AHABCHANE

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

ABDELLAH AHABCHANE - Bonjour M. Mohamed Errami. Vous êtes né à quel endroit ? Quel âge avez-vous ?

MOHAMED ERRAMI - Je suis né en 1934 à Aït Attab...

C'est où Aït Attab ?

Aït Attab, c'est une tribu à côté de Béni Mellal. Maintenant c'est Azzilal, dans la province de Béni Mellal.

MARIE-JULIA POHOSKI - *Bonjour M. Errami Mohamed, je suis Marie-Julia de l'association ALIFS. On est aujourd'hui le 1er avril, on est ici pour vous interroger sur votre parcours en tant qu'ancien combattant marocain. Donc on va vous poser plusieurs questions, sur avant votre engagement, pendant puis ensuite sur votre retour en France.*

Alors je vais commencer par vous demander qu'est-ce que vous faisiez avant de vous engager en tant que militaire ? Est-ce que vous pouvez nous parler de

votre vie au Maroc quand vous étiez jeune... Est-ce que vous aviez un métier déjà avant de vous engager ?

Avant je vivais très bien, j'étais à la campagne, je faisais de l'agriculture, tout se passait bien, nous avons beaucoup de terres. Jusqu'au moment où il y avait la sécheresse, c'était en 1945. À ce moment-là j'ai été obligé de quitter ma région et je suis parti à Meknès.

Donc vous avez quitté votre région pour des soucis d'argent, puisque vous ne pouviez plus vivre de l'agriculture ? Ou est-ce que vous avez trouvé du travail à Meknès ?

Je suis parti dans la région de Meknès, à lfrane, qui est juste à côté. J'étais très jeune encore... Puis après je me suis engagé quand il y avait la guerre d'Indochine et après la guerre d'Indochine, je suis resté dans l'armée marocaine jusqu'à la retraite ! Jusqu'à l'âge de 55 ans... et après je suis venu ici.

Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes engagé ?

J'avais 18 ans.

ABDELLAH AHABCHANE – Comment vous avez su que les gens s'engageaient ?

Il y avait des campagnes partout dans les souks... Il y avait des crieurs, il y avait les camions de l'armée qui annonçaient l'appel à l'engagement quand il y avait la guerre d'Indochine. On le savait comme ça !

MARIE-JULIA POHOSKI – Mais pourquoi vous, personnellement, vous avez décidé de vous engager ? Pour vous c'était une façon de gagner un salaire ? Ou, est-ce que vous vous engagiez auprès de l'armée française ?

Je ne me suis pas engagé pour des raisons financières, mais à l'époque c'était une époque coloniale. Il y avait les caïds, c'est comme un gouverneur à la campagne, qui nous obligeait à faire plein de choses... à travailler dans l'agriculture... Je n'avais pas de liberté, pour échapper à cette oppression, le seul moyen d'y échapper c'est de s'engager pour avoir une liberté.

Et comment s'est passé votre recrutement ? Là, vous vous êtes engagé volontairement puisque vous c'était pour acquérir votre liberté...

Non je ne me suis pas engagé volontairement... Il y avait un accord entre le roi du Maroc et la France depuis longtemps, notamment pour la guerre... Deuxième Guerre mondiale... Le Maroc aidait la France dans l'effort de guerre, par tous les moyens, y compris par les denrées alimentaires, le blé, l'huile, tout ! Après, quand il y avait la guerre d'Indochine, c'était le même effort. Donc on obligeait les gens... On allait les chercher par tous les moyens pour qu'ils s'engagent pour l'effort de guerre.

Lorsque vous vous êtes engagé, comment votre famille a-t-elle réagit, est-ce que vos proches vous ont suivi aussi ? Est-ce que vos cousins, vos amis, se sont engagés à vos côtés ?

Quand les gens s'engageaient, les familles ne recevaient pas ça par gaieté de cœur... C'était beaucoup de souffrance, les familles pleuraient ! C'est comme pour ici, maintenant, quand des soldats partent pour l'Afghanistan ou au Kosovo, quand on envoie son enfant, forcément... c'est avec beaucoup d'émotion... Parce que quand on envoie quelqu'un à la guerre, c'est pour mourir !

Il y avait aussi le fait de s'engager soit dans l'armée, dans la police ou dans les forces auxiliaires... même au Maroc... C'est pour échapper à l'oppression qui est exercée par des caïds, des cheikhs... ces personnes de l'administration, du ministère de l'intérieur, qui étaient reliés à l'autorité du protectorat français.

Pour vous, l'engagement c'était une manière d'avoir cette liberté et de ne plus être sous l'oppression du Maroc. Mais comment vous avez vécu votre

recrutement et votre engagement, au début ? Comment ça s'est passé ? Est-ce que vous avez passé une visite médicale ?

On a passé la visite médicale générale... Les poumons, l'analyse du sang... Si vous n'êtes pas en forme, on vous accepte pas !

La radio des poumons, elle montre si vous êtes en bonne santé ou pas.

Est-ce que vous pouvez nous parler de votre engagement, de votre vie en tant que militaire ? Nous raconter les opérations que vous avez connu, dans quels pays vous êtes allé... ?

La guerre était très dure en Indochine. Moi j'étais dans un bataillon qui avait comme mission de rechercher l'ennemi. Donc on marchait du matin jusqu'au soir, dans l'objectif de débusquer les ennemis.

C'était le rythme de nos journées ! On marchait du matin jusqu'au soir puis on se reposait la nuit. Mais on s'arrêtait lorsqu'on rencontrait un ennemi qui faisait barrage face à nous.

Donc, votre rôle c'était de débusquer l'ennemi, et donc quand vous le trouviez, qu'est-ce que faisiez ? Vous aviez la mission de prévenir les autres combattants pour qu'ils viennent vous rejoindre ?

Dès qu'il y a un accrochage, c'est notre chef, qui est parmi nous, qui prévient si besoin l'état-major pour avoir des renforts...en avion, en matériel d'artillerie, etc.

Est-ce que vous pouvez nous parler des conditions de combat alors ? Quand vous étiez au front, quand vous étiez en situation de combat réel, comment ça se passait ?

À chaque fois quand il y a eu une confrontation, on peut rien faire jusqu'au moment où l'affrontement s'arrête. Et bien sûr, à ce moment-là, chacun fait ses comptes, que ce soit de notre côté ou du côté de l'ennemi. Donc, on avait, bien sûr, un hôpital

de campagne, sur place, pour essayer de sauver ceux qu'on peut sauver... Mais ceux qui sont morts... on les enterrait sur place.

Est-ce qu'il y a quelque chose qui vous a plus frappé, un souvenir qui vous reste en mémoire ? De quelque chose, une situation très difficile à vivre... ?

Je me souviens très bien de certains... de toutes les personnes que nous avons enterrées sur place, que nous avons laissées... Ce sont des images que je vois toujours jusqu'à maintenant. C'est des choses qu'on n'oublie pas... Des scènes de guerre... des personnes que nous avons perdues... Ça, ça reste toujours dans ma mémoire !

Maintenant, est-ce que vous pouvez nous parler des relations que vous aviez avec les autres combattants, les combattants marocains, sénégalais aussi qui étaient sur le front avec vous...

Avant de répondre à cette question, je voudrais rajouter une chose par rapport à ce qui m'a marqué pendant cette guerre. C'est les gens qui ont perdu leurs bras, leurs jambes, ou la vue, et qui vivent toujours au Maroc. Il n'y a personne qui s'occupe d'eux !

Par rapport aux relations avec les autres soldats, il faut préciser qu'il y avait plusieurs pays qui étaient présents. On peut citer le Sénégal, il y avait Madagascar, il y avait la Syrie, même l'Algérie... il y avait les Tunisiens... Des soldats de Singapour ou du Mali. Bref, tout l'Ancien Empire français et donc les soldats issus de cet empire colonial.

Il y avait plusieurs régiments et on marchait tous « au coude à coude » [côte à côte] et à tour de rôle, il y avait toujours un bataillon qui ouvrait la voie pour nous éclairer.

Pour vous, tous les soldats qui venaient des pays colonisés formaient une armée unie ou est-ce que, quand même, il y avait des tensions entre armées ?

Les régiments, ils étaient organisés selon chaque pays. Mais, bien sûr, dans les moments de combat, on se retrouve parce qu'il y a des blessés partout donc là on est obligés de se rencontrer.

Les relations entre nous se passaient normalement, mais on avait toujours, bien sûr, un chef qui dirigeait les bataillons, ça peut être un colonel ou un général, qui était chargé, bien sûr, de donner les ordres à tout le monde. Et tout le monde est censé suivre ces ordres. Mais s'il y avait des personnes qui s'écartaient de ces ordres, et bien il y avait des sanctions. Soit ils passaient devant un tribunal, ou ils étaient en prison.

Chaque bataillon avait un chef de corps, au-dessus il y avait un colonel, au niveau du régiment, puis au niveau de tous les régiments, il y avait un général... L'organisation était comme cela ! Donc si quelqu'un s'écartait des ordres, il y avait toujours des sanctions. Il y a pu avoir des histoires de vol ou des choses comme ça, mais on peut pas dire qu'il y en avait souvent. Sinon les personnes étaient sanctionnées !

Vous parlez de soldats algériens qui combattaient à vos côtés. Est-ce que vous-même, vous avez connu la guerre d'Algérie ?

Non ! La guerre d'Algérie, je n'étais pas là-bas. Je n'ai pas connu la guerre d'Algérie

Est-ce que des soldats qui ont combattu à vos côtés l'ont connu eux ? Est-ce qu'on vous a déjà raconté des souvenirs de cette époque et de cette guerre ?

Je n'ai pas participé à la guerre d'Algérie, il y avait des bataillons composés de soldats marocains qui y étaient, qui participaient à la guerre. Mais précisons qu'il y avait beaucoup de soldats qui désertaient pour rejoindre l'armée de libération algérienne pour soutenir les Algériens. Moi, concernant cette guerre, je n'ai pas participé, je suis passé par l'Algérie juste pour aller au Vietnam [*Indochine*].

Est-ce que, lors de tous vos combats, vous étiez en contact avec la population civile ? Comment étiez-vous perçu par la population locale ?

Non, je n'avais pas de relations.

Vous n'aviez aucun contact ? Vous n'étiez qu'entre soldats ? Est-ce que ça n'était pas difficile, justement, de traverser les pays et de ne connaître personne ?

Lors du trajet, quand on est partis là-bas, mes amis c'était bien sûr mes camarades soldats, c'était eux mes amis. Et puis les civils, bon... on nous interdisait, on n'avait pas le droit de les rencontrer.

ABDELLAH AHABCHANE - Quand vous êtes allé en Indochine, vous êtes passé par où ?

Quand on est partis, on est passés par Oran en Algérie, après par Port Saïd en Égypte et le canal de Suez. Et après par Singapour, et après on est arrivés en Indochine.

Comment était le voyage ?

Le voyage s'est très bien passé, on mangeait bien, on dormait bien... On était dans un grand bateau qui s'appelait le Pasteur, qui pouvait contenir cinq mille à six mille personnes.

MARIE-JULIA POHOSKI - On se rend compte que c'était une vie très organisé, qu'à chaque que vous êtes allé d'un pays à un autre, c'était très organisé, le convoi des combattants... Comment s'est passé, du coup, le retour au pays et votre démobilisation ? Est-ce que c'était aussi organisé ou est-ce que c'était de votre propre initiative qu'il fallait que vous retourniez au pays ?

Pareil ! Pour le retour, c'était très bien organisé, parce qu'il s'agit bien d'une armée régulière qui organisait tout. Tout était bien en ordre et tout écart était, bien sûr, sanctionné.

Et en quelle année exactement vous êtes revenu au Maroc ?

Fin 55 [1955].

ABDELLAH AHABCHANE – En quelle année vous y êtes allé ?

Nous y sommes allés en 1952.

MARIE-JULIA POHOSKI – Alors, à votre retour, est-ce que vous avez repris une vie normale ou vous étiez toujours engagé dans l'armée marocaine ?

À mon retour, je faisais toujours partie de l'armée française parce que c'était pas encore l'indépendance du Maroc. Et après l'armée française a pris une bonne partie des soldats [*marocains*] qui étaient dans l'armée française pour les intégrer dans l'armée marocaine après l'indépendance.

Donc vous après, votre choix a été lequel ? Vous faisiez toujours parti de l'armée ou pas ? Ou vous avez repris votre vie d'avant qui était une vie d'agriculteur ?

Je suis resté avec l'armée marocaine.

Est-ce que à cette époque, vous ou d'autres anciens combattants étaient déjà au courant de la cristallisation des retraites ? Est-ce que vous vous intéressiez à vos droits ?

Quand on a intégré l'armée marocaine, c'était en 1956. Mais la cristallisation s'est produite en 1959, par le général De Gaulle.

Est-ce que vous vous rappelez de la réaction du gouvernement à ce moment-là ? Est-ce que le Maroc soutenait la cause des anciens combattants ?

Bien sûr oui, les autorités marocaines nous défendaient. Parce que ce sont leurs enfants... Par rapport à leurs droits... Donc c'était monnaie courante

ABDELLAH AHABCHANE - Est-ce que vous aviez une pension de l'armée française au moment où vous avez intégré l'armée marocaine ?

Non, je n'en avais pas.

MARIE-JULIA POHOSKI - En quelle année avez-vous pris votre retraite militaire ?

De quelle retraite s'agit-il ? De l'armée marocaine ou de l'armée française ?

Des deux !

J'ai pris la retraite marocaine à l'âge de 55 ans.

Et, à cette époque, quelles étaient vos relations avec la France ? Est-ce que vous avez gardé des contacts là-bas ? Des anciens combattants qui étaient restés là-bas, ou de contacts, d'amis que vous avez pu vous faire...

Moi, à mon retour au Maroc bien sûr, j'ai eu la carte d'ancien combattant, comme tous les combattants. Il y avait certains camarades qui sont restés ici en France, j'avais des relations avec eux, mais plutôt par courrier, il y avait pas de téléphone à ce moment-là... Ils sont restés ici jusqu'en 1962.

Ensuite, à quel moment vous avez décidé de venir en France, vous ?

En 1983, je suis rentré en France avec un mois de congés. J'ai voyagé entre Paris, Bordeaux et Marseille. J'ai travaillé dans l'armée à Marseille, avec des allers-retours à Bordeaux... Après, on a commencé à me parler des droits des anciens combattants. Je suis reparti au Maroc, je suis resté dix ans là-bas et je ne suis revenu qu'après ces dix ans.

Donc, pendant les dix années où vous étiez au Maroc, vous vous renseignez sur vos droits ? Vous étiez en contact direct avec des anciens combattants qui étaient en France pour accéder à leur retraite ?

Au Maroc, là-bas, il y avait un bureau des anciens combattants qui prenait tous les contacts ici, qui nous renseignait, qui nous informait et qui était en lien permanent avec l'Office National des Anciens Combattants ici en France.

Vous faisiez confiance, justement, à toute cette administration qui existait au Maroc ? Est-ce que vous saviez que, eux, allaient s'occuper de vos droits ?

Oui bien sûr je leur faisais confiance. C'est un bureau qui était là-bas mais c'est le même qu'ici.

Donc, quand vous êtes revenu en France, est-ce que vous avez été accompagné par un ami, par de la famille, ou est-ce que vous avez décidé de venir tout seul ?

Je suis revenu ici tout seul. Je dors tout seul... Je me lève tout seul, je me balade tout seul.

Et après, quand j'ai trouvé le travail... Je travail, j'ai fait le regroupement de la famille [*demande de regroupement familial*], j'ai amené ma femme ici... avec le droit.

Est-ce que votre famille, vous l'avez fondé quand vous êtes revenu au Maroc après votre engagement ? Ou, est-ce que votre femme, vous l'avez connu jeune, avant de vous engager ?

Je me suis marié après mon retour de l'Indochine.

Au Maroc, pour nous les musulmans, ça se passe comme ici, en France... C'est-à-dire, on n'est pas en compagnie [*couple*] avec notre femme avant le mariage. La première chose, c'est donc que quand on a fait notre choix quant à notre future épouse, c'est la famille qui s'en occupe. On voit la famille du côté de la mariée, pour demander sa main. Après, le mariage se fait. C'est comme ça.

Votre femme habitait le même village que vous au Maroc ? Non ? Vous l'avez connu comment ?

Elle n'était pas du même village. Mais, dans l'armée, on se connaissait... Les relations se passaient comme ça pour, notamment, faciliter les rencontres entre les futurs mariés. Moi j'étais de la région de Béni-Millal, exactement à Aït-Attab et, ma femme, elle est de Fès... De Béni-Millal à Fès, c'est une grande distance, c'est pas un village à côté du notre, mais c'est une ville qui est très loin de la nôtre.

Est-ce que vous pouvez nous parler de votre vie actuelle, votre femme vie avec vous à Saint-Michel si j'ai cru comprendre... Vous pouvez par exemple nous expliquer une journée type ? Qu'est-ce que vous faites ? Est-ce que vous vous promenez dans le quartier ? Est-ce que vous allez rencontrer d'autres anciens combattants qui vivent sur le quartier ?

À Saint-Michel, je rencontre des anciens combattants, on se retrouve entre nous et, bon, on discute. Mais si ça nous plaît pas et bien, on rentre chez soi !

Quand vous êtes arrivé en France, vous êtes venu directement sur Bordeaux ?

Je suis venu à Paris.

Et qu'est-ce qui vous a décidé à venir sur Bordeaux ?

À Paris, il n'y avait pas un office pour s'occuper des anciens combattants, parce que la carte de combattant était faite à Bordeaux. C'est pour ça que je suis venu sur Bordeaux.

Vous êtes venu pour des raisons administratives, puis ensuite vous avez décidé de rester habité à Bordeaux. Est-ce que vous êtes passé par un foyer d'accueil d'anciens combattants, ou vous avez trouvé facilement un logement ?

Au départ, j'étais au foyer au cours du Médoc pendant six mois. Après, j'ai trouvé un logement... Et j'ai ensuite changé cinq fois ! Première fois, à la place Paul Doumer. Deuxième fois, au cours de l'Yser. Troisième fois, cours d'Alsace-Lorraine. Quatrième fois, j'ai changé encore à la place Paul Doumer. Cinquième fois, je suis venu à la rue Carpenteyre. Ça fait cinq maisons...

Et votre femme, quand est-ce qu'elle est arrivé sur Bordeaux ?

1999.

Pour vos démarches de logement, comment vous faisiez ? Est-ce que c'était simple ou est-ce qu'il fallait prouver que vous étiez ancien combattant, que vous avez une pension ?

Bien sûr c'était difficile... Il fallait donner trois mois de caution pour avoir un logement...

Donc, comment vous vous débrouilliez ? Je pense que votre pension n'est pas très élevée... À combien s'élève votre pension militaire ?

Je gagnais 4600 francs, par mois, quand je travaillais à la mairie... Donc quand on n'a pas des revenus de cette taille-là, c'est difficile de trouver un logement.

Maintenant que vous êtes sur Bordeaux depuis plus d'une dizaine d'années, est-ce que vous retournez régulièrement au Maroc ?

Oui, j'y vais régulièrement. J'y suis allé la dernière fois pendant quatre mois et je suis revenu il y a à peu près deux semaines.

Et vos enfants qui sont encore là-bas, est-ce qu'ils ont envie de venir en France ou ils sont bien installés au Maroc ?

Mes enfants, ils sont tous grands, ils ont leurs familles... Venir en France, c'est pas une question qui se pose pour eux. Qu'est-ce qu'ils ont à faire ici ? Quel avenir ils auraient ici ?

Vous combattez pour vos droits en tant qu'ancien combattant ? Vous parlez avec d'autres anciens combattants pour vous mobiliser ?

Non. Pour les anciens combattants, c'est interdit de faire un « parti ». Pour se défendre, on peut se défendre que pour soi-même...

Aujourd'hui, de quoi auriez-vous envie ? Est-ce que l'idéal pour vous, ça serait de retourner au Maroc, auprès de votre famille et de vos enfants ? Ou est-ce que vous êtes prêt à rester sur Bordeaux pour toucher vos droits ?

Évidemment, s'ils nous donnent nos droits, on part au Maroc. Mais, s'ils nous donnent rien, on est obligés de rester là et de faire des allers et venues entre ici et le Maroc...

Est-ce que vous pouvez parler de votre vie maintenant ? Comment vous le ressentez ? Est-ce que vous avez des relations extérieures ? Comment vous êtes perçu par la population de Bordeaux par exemple ?

Quand on a de bonnes relations, bon, les choses se passent bien. Si on n'est pas bien soi-même, ça se passe mal. C'est une question de respect, on se croise, on se dit bonjour, au revoir et un point c'est tout...

Est-ce que vous avez envie de partager quelque chose avec nous sur votre expérience, sur votre parcours de vie ?

Je n'ai plus rien à dire, merci.

ABDELLAH AHABCHANE - Cet enregistrement a eu lieu à ALIFS, nous sommes le 1er avril 2009, avec Mohamed Errami. C'est un entretien dirigé par Marie-Julia de l'association ALIFS, avec prise de son et traduction d'Abdellah Ahabchane.